

Réf : DCM/2016/n°43/7.5/19.05/23

Nombre des membres		
En Exercice	Présents	Qui ont pris part à la délibération
29	21	27

Date de la convocation : 09-05-2016  
Date de l'affichage : 11-05-2016

**SEANCE DU 19 MAI 2016**

L'an deux mille seize,  
Le DIX NEUF MAI A 17 H

Le Conseil Municipal d'Aigues-Mortes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre Maumejean, Maire d'Aigues-Mortes.

**PRESENTS :**

Pierre MAUMEJEAN, Noémie CLAUDEL, Marielle NEPOTY, Philippe CATHALA, Arnaud FOUREL, Patricia VAN DER LINDE, Jean Claude CAMPOS, Jeanine SOLEYROL, Alain BAILLIEU, Jean Claude BASCHIOU, Ariane MOLLUNA, Véronique BONVICINI, Hélène THELENE, Olivier BERTRAND, Sabine ROUS, Maguelone CHAREYRE, Christelle BERTINI, Nathalie THEODOSE, Fabrice LABARUSSIAS, Cédric BONATO, Stéphane PIGNAN.

**Absents ayant donné procuration :**

Gilles TRAUJET à Hélène THELENE  
Patrice DEVILLE à JC CAMPOS  
Claude LAURIE à Jeanine SOLEYROL

A. JACINTO à Fabrice LABARUSSIAS  
Michel LEBLANC à P. VAN DER LINDE  
Guillaume BER à Cédric BONATO

**Absents :** A. BONNET – R. BOUTEILLER

**Secrétaire de séance :** Christelle BERTINI

**OBJET :**

**DOTATION ACTIONS PARLEMENTAIRES  
INVESTISSEMENT 2016  
SCULPTURE ENFANCE DE BACCHUS**

Rapporteur : JC CAMPOS

La ville souhaite recréer la statue de l'enfance de Bacchus, don de l'Etat à la Ville d'Aigues-Mortes, en 1901 qui a disparue lors de la seconde guerre mondiale.

Le socle original en pierre, sur lequel reposait la statue existe toujours et est actuellement situé sur les espaces verts du Jardin aux plantes de la Ville.

Un devis de réalisation a été demandé à un artiste sculpteur aigues-mortais dont le montant s'élève à 14 460 € + 1 800 € en option (avec la création d'un nouveau socle support de l'œuvre), soit un montant TTC de 16 260 €

L'ensemble pourrait alors être installé sur les berges du bassin de la ville, sur les espaces verts situés au nord des remparts, dans un espace parfaitement dégagé et réhabilité.

Il est proposé au conseil municipal :

- d'accepter la réalisation du dit projet
- de solliciter une aide de 5 000 € dans le cadre de la dotation des actions parlementaires investissements 2016
- d'autoriser M. le Maire à signer toutes pièces afférentes à ce dossier.

**Le conseil municipal**, après débat et à la majorité des voix :

-Pour : 23 - Contre : 4 : Fabrice LABARUSSIAS (proc. Amandine JACINTO), Cédric BONATO (proc G. BER)

- adopte la proposition

Le Maire,  
Pierre Maumejean



***Certifié exécutoire compte tenu des :***

- date de transmission à la Préfecture : 23-05-2016

- date d'affichage : 23-05-2016